

Empreintes du système de parenté québécois sur les pierres du cimetière Saint-Charles à Québec : 1855-1967

Québec kinship patterns on gravestones in Québec City's Saint Charles cemetery 1855-1967

Brigitte Garneau

Volume 14, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037447ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1037447ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garneau, B. (2016). Empreintes du système de parenté québécois sur les pierres du cimetière Saint-Charles à Québec : 1855-1967. *Rabaska*, 14, 49–63.
<https://doi.org/10.7202/1037447ar>

Résumé de l'article

L'auteure pose son regard sur les pierres tombales de personnages publics inhumés dans la vieille partie du cimetière Saint-Charles à Québec (1855-1967). Tout en considérant l'aspect architectural des monuments funéraires, elle découvre dans leurs inscriptions et leur agencement des caractéristiques marquantes du système de parenté québécois francophone : transmission des prénoms des enfants morts en bas âge au suivant ; filiation indifférenciée qui favorise la proximité dans le même lot des filles mariées avec leurs parents et des gendres avec leurs beaux-pères ; cohabitation dans la mort des deux épouses d'un même homme remarié après veuvage ; voisinage de soeurs et de frères mariés grâce aux rapprochements entre beaux-frères ; prise en charge par le mari du frère célibataire de sa femme ; inclusion dans son lot familial des garçons de sa femme veuve. L'étude révèle la grande place faite aux personnes apparentées par le mariage et la possibilité pour l'individu d'appartenir à plusieurs lignées.

Empreintes du système de parenté québécois sur les pierres du cimetière Saint-Charles à Québec : 1855-1967

BRIGITTE GARNEAU

Présidente, Pierres mémorables

Introduction

Les cimetières sont souvent installés sur des sites naturels, dans des parcs ou dans des espaces privilégiés. Ils contiennent des œuvres d'art religieux et populaire et des monuments funéraires identitaires. Ils abritent les os de celles et ceux qui nous ont précédés dans la mort. Selon l'historien François Drouin, ils constituent « des lieux de mémoire parmi les plus signifiants du territoire et des communautés qui ont fait le Québec d'hier et d'aujourd'hui¹ ». Les cimetières font partie de notre héritage et plusieurs chercheurs considèrent qu'ils ont une valeur patrimoniale.

Au Québec, ce sont surtout l'histoire, les arts et traditions populaires, l'histoire de l'art, l'ethnologie et l'archéologie qui ont produit la grande majorité des études sociales sur la mort et les cimetières. Ces disciplines ont ouvert à peu près toutes les perspectives de recherche sur le sujet, du xx^e siècle à nos jours. L'anthropologie sociale québécoise a produit peu de monographies sur les cimetières de sa propre culture². Pour ma part, j'ai emprunté cette voie, plus précisément celle de l'anthropologie de la parenté, pour analyser un certain nombre de monuments dans la vieille partie du plus grand cimetière de la ville de Québec, le cimetière Saint-Charles. Cette partie dessert depuis 1855 une population catholique à très grande majorité francophone, même

1. Je suis redevable à l'historien François Drouin d'avoir utilisé cette formulation lorsque nous avons préparé ensemble en septembre 2013 un projet sur les modèles organisationnels de cimetières inspirants pour le Québec.

2. Toutefois, en 1965, une anthropologue de l'Université de Montréal, José Mailhot, a fait un travail édifiant sur les réactions d'une communauté de pêcheurs de Tête-à-la-Baleine (Basse-Côte-Nord, Québec) par rapport à ses défunts, du temps des funérailles jusqu'au retour de l'enterrement. Ses résultats de recherche permettent de situer le cimetière dans une perspective globale de relation des vivants avec les défunts. Voir José Mailhot, « La mort et le salut des défunts à Tête-à-la-Baleine », *Recherches sociographiques*, vol. 11, n° 1-2, 1970, p. 151-166. Voir aussi José Mailhot, *Les Relations entre les vivants et les morts à Tête-à-la-Baleine, d'après une analyse de légendes*, Université de Montréal, Montréal, 1965, 368 p.

si on y trouve des Irlandais et des Écossais catholiques ainsi que des Chinois christianisés.

À l'aide de membres de Pierres mémorables³, j'ai effectué en 2011 la transcription des écritures épigraphiques sur un éventail d'ouvrages funéraires, d'enclos familiaux et de monuments individuels selon les normes de la Société des musées québécois (SMQ)⁴. Cette opération m'a permis de faire une analyse fine des épitaphes. Par la suite, en me plaçant délibérément d'un point de vue masculin, j'ai pu y apercevoir des traces du système de parenté québécois. Cette façon d'analyser les pierres tombales se voulait un complément aux travaux remarquables de mes collègues qui m'ont précédée sur « la route des cimetières⁵ » du Québec.

1. Un cimetière à forte majorité francophone abritant de nombreux dignitaires

À Québec, le cimetière Saint-Charles constitue le plus spacieux des cimetières catholiques à forte majorité francophone. L'ancienne partie occupe une surface totale de 133 686 mètres carrés, tandis que la nouvelle partie possède une superficie de 152 920 mètres carrés⁶. On estime encore aujourd'hui que c'est le cimetière le plus peuplé de la ville. Déjà, en 1941, alors que la nouvelle partie n'existait pas, l'historien Pierre-Georges Roy notait : « jusqu'à date, il y a eu plus de 130,000 inhumations dans les cimetières Saint-Charles et Saint-Sauveur.⁷ »

De nombreux dignitaires qui ont fait l'histoire de la ville de Québec et souvent du Québec tout entier y sont inhumés. Neuf des trente-quatre maires de la Ville de Québec y reposent. Beaucoup d'autres personnages publics, dont l'architecte et ingénieur Charles Baillaigé, y sont enterrés. L'historienne Annie Blouin, qui a localisé l'emplacement de plus d'une cinquantaine de

3. Pierres mémorables est un organisme privé sans but lucratif créé en juillet 2010. Sa mission est de promouvoir la sauvegarde, la conservation, la restauration et la connaissance des cimetières. Pierres mémorables représente les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches au sein de la Fédération Écomusée de l'Au-delà.

4. Ces normes, qui m'ont été enseignées par la muséologue Lydia Bouchard, exigent de respecter l'orthographe originale, en ne mettant pas les inscriptions entre guillemets, sauf si cela en fait partie intégrante, et en inscrivant une barre oblique pour chaque changement de ligne dans une même inscription.

5. J'emprunte cette expression à la banque de données conçue et réalisée par Daniel Labelle. Voir Daniel Labelle, *La Route des cimetières du Québec*. Inventaire des cimetières et d'autres lieux de sépulture du Québec, existants ou disparus (2770 enregistrements), [www.leslabelle.com/Cimetieres/CimMain.asp], page consultée le 23 janvier 2014.

6. Source : Service d'évaluation de la Ville de Québec, 2011. Selon cette même source, la superficie de 152 920 mètres carrés attribuée à la nouvelle partie comprend un lot situé sur la rue Saint-Vallier ouest. Par ailleurs, sur le boulevard Wilfrid-Hamel, une partie du cimetière située au nord de la voie ferrée mesurerait 94 981,10 mètres carrés.

7. Pierre-Georges Roy, *Les Cimetières de Québec*, Lévis, Québec, 1941, p. 211.

personnes bien connues à Québec à la fin du XIX^e siècle et au cours de la première moitié du XX^e siècle, résume ainsi la position sociale des défunts qu'elle y a recensés : « des professions libérales en abondance, une prédominance d'avocats, de médecins, mais il y a aussi des professeurs, des artistes, des artisans [...], des commerçants, surtout des grands marchands⁸. »

Cette présence de l'élite francophone en basse-ville s'est avérée particulièrement utile pour relever des traces du système de parenté, compte tenu du grand nombre d'inscriptions laissées par les classes sociales dominantes sur les monuments funéraires.

2. Transmettre le prénom d'un enfant mort en bas âge au suivant

L'analyse épigraphique du monument familial d'un grand marchand, Zéphirin Paquet, m'a donné l'occasion de reconnaître certaines règles de transmission des prénoms qui ont prévalu jusque dans les années 1970 au Québec francophone.

En 1850, Zéphirin Paquet et son épouse Marie-Louise Hamel ouvrent un magasin qui deviendra l'une des plus importantes entreprises commerciales du Québec au XX^e siècle, la Compagnie Paquet. Leur commerce offrait des produits variés, tels que « vêtements pour femmes, hommes et enfants, encens, cigarettes, pipes, tabac, horloges, lunettes, parfums, savon, vaisselle, patrons "Butterick", meubles, articles religieux⁹ », pour ne nommer que ceux-là. Localisé d'abord rue Saint-Vallier, il déménagea par la suite sur la rue Saint-Joseph en face du couvent Saint-Roch, puis finalement en face de l'église Saint-Roch. « Vers 1902, l'inauguration du comptoir postal et la publication de catalogues contribuent à étendre la réputation du magasin dans tout le Canada¹⁰. » Malheureusement, Joseph-Arthur, le fils que Zéphirin Paquet s'était désigné comme successeur, meurt en 1901, trois jours après avoir hérité de l'entreprise¹¹. Il n'assista pas à sa progression fulgurante au cours du XX^e siècle. Vers la fin des années 1970, avant sa fermeture en juin 1981, la Compagnie Paquet Limitée comptait environ 1 500 employés et enregistrait un chiffre d'affaires de plus de 20 millions de dollars par année¹².

Malgré la notoriété du couple fondateur, leurs deux noms ne sont pas marqués sur la façade principale de leur monument où seules les lettres Z. PAQUET apparaissent. On les retrouve plutôt sur la façade latérale droite :

8. Annie Blouin, « Cimetière Saint-Charles. Historique – Personnalités », document inédit, Québec, Corporation du Cimetière Saint-Charles, 1998, p. 23.

9. Marguerite Sauriol, *La Compagnie Paquet*, Musée canadien de l'histoire/Canadian Museum of History, museevirtuel.ca, 2004, [www.historymuseum.ca/cmhc/exhibitions/cpm/catalog/cat2406f.shtml], page consultée le 26 janvier 2015.

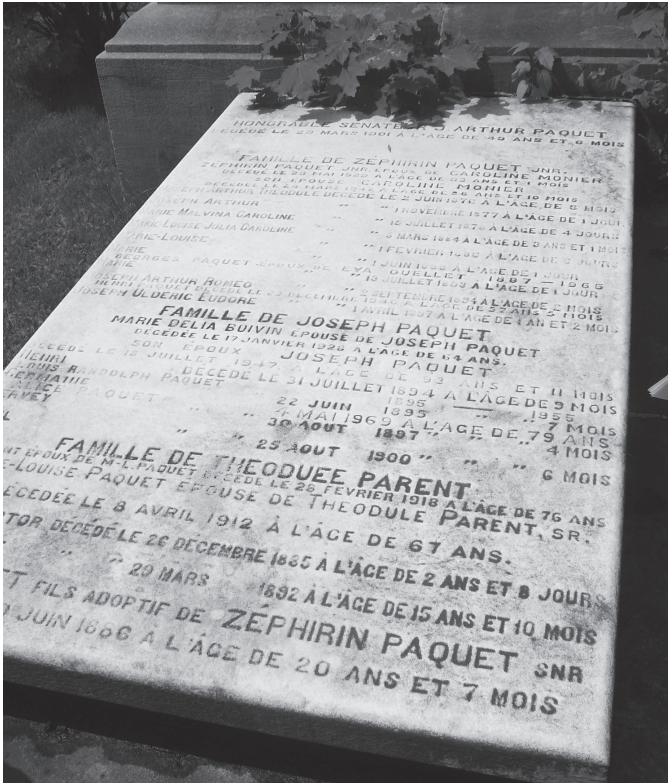
10. Lorraine Guay, « Zéphirin Paquet », *Infopéra*, avril 2008, vol. 15, n° 7, p. 19.

11. Lorraine Guay, *op. cit.*, p. 19.

12. Marguerite Sauriol, *op. cit.*

Z. PAQUET. MARCHAND./décédé le 26 février. 1905./à l'âge de 86 ans et 6 mois./SON ÉPOUSE MARIE-LOUISE HAMEL./décédée le 10 septembre 1910./à l'âge de 89 ans et 4 mois.

Une dalle en marbre blanc recouvre le caveau familial. Sa surface est consacrée à la mémoire de trois de leurs fils, de leur fille aînée, de leurs petits-enfants morts en bas âge et de leur fils adoptif.



Dalle en marbre, monument Z. Paquet
Photo : Suzanne Beaumont 2011, Pierres mémorables

Tout en haut de la dalle, on a inscrit le nom de leur 9^e enfant, l'honorable sénateur Joseph-Arthur (1857-1901), mort prématurément à l'âge de 43 ans et 6 mois le 29 mars 1901. Viennent ensuite les noms de la famille de leur fils aîné, Zéphirin Paquet Jnr. (1846-1929) et de son épouse Caroline Monier (1855-1942), avec les prénoms de neuf de leurs enfants morts en bas âge :

- Joseph Arthur Théodule décédé le 2 juin 1876 à l'âge de 3 mois ;
- Joseph Arthur décédé le 1er novembre 1877 à l'âge de 1 jour ;
- Marie Malvina Caroline décédée le 15 juillet 1878 à l'âge de 4 jours ;
- Marie-Louise Julia Caroline décédée le 8 mars 1884 à l'âge de 3 ans et 1 mois ;

Marie-Louise décédée le 1 février 1886 à l'âge de 6 jours ;
 Marie décédée le 1 juin 1888 à l'âge de 1 jour ;
 Marie décédée le 13 juillet 1893 à l'âge de 1 jour ;
 Joseph Arthur Roméo décédé le 2 septembre 1894 à l'âge de 2 mois ;
 Joseph Uldéric Eudore décédé le 1 avril 1897 à l'âge de 1 an et 2 mois.

Les noms de leurs deux garçons survivants, Georges Paquet (1887-1965) et Henri Paquet (1889-1946), y sont intercalés. Après suivent les noms de la famille de leur 7^e enfant, Joseph Paquet marié à Déliia Boivin, qui eux aussi perdirent 4 enfants en bas âge :

Henri décédé le 31 juillet 1894 à l'âge de 9 mois ;
 Germaine décédée le 22 juin 1895 à l'âge de 7 mois ;
 Hervey décédé le 30 août 1897 à l'âge de 4 mois ;
 Paul décédé le 25 août 1900 à l'âge de 6 mois.

Les noms de deux autres enfants survivants, Louis-Randolph Paquet (1895-1955) et Alice Paquet (1890-1969) y sont aussi intercalés. Viennent finalement des noms de la famille de leur fille aînée, Marie-Louise Paquet mariée à Théodule Parent, qui perdirent un enfant en bas âge et un jeune adulte :

Joseph Victor décédé le 26 décembre 1885 à l'âge de 2 ans et 8 jours ;
 Marie-Louise décédée le 29 mars 1892 à l'âge de 15 ans et 10 mois.

La liste se termine par le nom de F.X. Drolet, fils adoptif de Zéphirin Paquet Snr. décédé en juin 1886 à l'âge de 20 ans et 7 mois. Son existence n'est pas mentionnée dans la biographie de la famille Paquet¹³.

Véritable chapitre de l'histoire d'une famille, cette « page de pierre », selon la belle expression de la géographe Lorraine Guay, témoigne de particularités du système de transmission des prénoms en milieu traditionnel québécois francophone. Par exemple, dans différentes régions du Québec, il était courant de donner le prénom de l'enfant mort au suivant¹⁴. Ici, Joseph

13. Pour une histoire complète des ancêtres et de la famille de Zéphirin Paquet et de Marie-Louise Hamel, voir frère Alcas-Marie, F.É.C., *Zéphirin Paquet, sa famille, sa vie, son œuvre. Essai de monographie familiale*, Québec, 1927, 374 p., mis en ligne par University of Calgary, Université Laval, 2008, [www.nosracines.ca/f/toc.aspx?id=1634], page consultée le 7 juillet 2014.

14. L'anthropologue Chantal Collard a remarqué en Charlevoix « une pratique assez systématique de “relever le nom” d'un enfant décédé : le suivant, s'il est de même sexe, reçoit le même prénom ». Voir Chantal Collard, « Parenté et communauté à Rivière-Frémotte, 1880-1960 », *Anthropologie et sociétés*, vol. 9, n° 3, 1985, p. 67-68. J'ai retrouvé cette pratique également au Saguenay. Voir Brigitte Garneau, « Identité et noms de personne à Boisvert (Québec) », *Anthropologie et sociétés*, vol. 9, n° 3, 1985, p. 44. Je l'ai trouvée également dans la Beauce. De son côté, Horace Miner l'avait observée à Saint-Denis : « *Names of recently deceased children and relatives are often employed.* » ; voir Horace Miner, *St. Denis. A French-Canadian Parish*, Chicago & London, The University of Chicago Press, 1939, p. 76. On le trouve aussi en traduction : « On emploie souvent les noms d'enfants ou de parents décédés il y a peu de temps. » ; voir *id.*, *Saint-Denis : un village québécois*, Traduit de l'anglais par Édouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau, Ville Lasalle, Éditions Hurtubise HMH, « Sciences de l'homme et humanisme » 11, 1985, p. 117.

Arthur, qui a vécu un jour en 1877, portait le prénom de son frère Joseph Arthur Théodule, mort avant lui en 1876 à l'âge de 3 mois ; Marie-Louise Julia Caroline, qui a vécu 3 ans et 1 mois jusqu'en 1884, portait le prénom de sa sœur Marie Malvina Caroline, morte avant elle en 1878 à l'âge de 4 jours. Les deux Marie, qui n'ont vécu qu'un jour en 1888 et en 1893, n'ont reçu aucun autre prénom, comme c'était la coutume chez les Québécois francophones lorsque les enfants étaient ondoyés à leur naissance et mouraient peu de temps après¹⁵. En comparaison, chez les Acadiens durant les années 1900-1960 : « L'enfant qui meurt doit emporter son nom avec lui ; il serait malchanceux qu'un enfant de la même famille reprenne le nom de l'enfant décédé¹⁶. » À sa manière, cette dalle conserve donc des traces identitaires, non seulement d'une famille, mais de tout un peuple.

3. S'attacher à un nom de famille prestigieux

En marchant vers l'ouest sur l'*avenue S[ain]t-Joseph*, avant de croiser l'*avenue Notre-Dame*, on passe devant un enclos semi-circulaire, celui de la famille du maire Lucien Borne. On ne se lasse pas d'admirer le monument éclectique des Borne. Il est remarquable sur le plan architectural, tant par son muret que par son édicule central octogonal. Toutes les composantes de sa structure sont basées sur le cercle et le demi-cercle. Sur l'écran du pilier octogonal, les noms du père et de la mère du maire de Québec, tous deux d'origine européenne, sont affichés en lettres dorées :

A LA MEMOIRE/DE/LUCIEN BORNE/NÉ AU PEAGE DE ROUSSILLON
FRANCE/DÉCÉDÉ/LE 23 JANVIER 1934/A L'ÂGE DE 90 ANS/EVA
JUNGBLUT/EPOUSE DE/LUCIEN BORNE/DÉCÉDÉE/LE 28 SEPTEMBRE
1917/A L'ÂGE DE 66 ANS./NÉE AU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Lucien Borne, maire de Québec, ne figure que sur le côté gauche du pilier. Plusieurs visiteurs confondent Lucien Borne, maire de Québec de 1938 à 1953, avec son père, Lucien Borne, tanneur de cuir, d'autant plus que le fils avait racheté la manufacture de son père et avait poursuivi son œuvre. Or, le père était marié à Eva Jungblut, alors que le fils était marié à Alviana Faguy.

Une liste impressionnante de noms de personnes – près d'une quarantaine – recouvre les deux côtés de chaque muret. On y remarque certes des fils nés Borne avec leurs épouses, mais tout autant des filles nées Borne avec leurs époux, de même que des descendants aux divers patronymes. Cette résidence dans la mort de frères et de sœurs mariés réunis avec leurs conjoints autour du couple à l'origine de la lignée atteste de la valeur accordée à un nom de famille prestigieux. Mais elle révèle aussi que le nom reçu en ligne patrilinéaire n'est

15. Brigitte Garneau, *op. cit.*, p. 44.

16. Jean-Claude Dupont, *Le Rituel de la vie. Traditions populaires acadiennes*, Québec, Les Éditions Gid, 2002, p. 42.

pas synonyme d'appartenance à un seul groupe. Dans le système de parenté qui est le nôtre, nous reconnaissons la parenté des « deux bords », pour ne pas dire de « tous les bords », ainsi que le poids de l'alliance de mariage. Des femmes mariées qui, habituellement, résident dans un lot familial avec leur époux peuvent amener avec elles leur mari dans le lot de leur père. Ces gendres n'hésitent pas à rejoindre la famille de leur beau-père. Leurs enfants peuvent les suivre dans le lot de l'ancêtre, même s'ils n'en portent pas le nom.

Il en va de même dans l'enclos délimitant la concession d'Adélarde Deslauriers. Bien connu pour avoir construit de nombreux édifices publics à Québec (des immeubles de la colline parlementaire, le Musée national des beaux-arts, le pont de l'île d'Orléans, le Colisée de Québec pour ne nommer que ceux-là), Adélarde Deslauriers (1877-1959) a voulu aussi laisser sa marque au cimetière Saint-Charles. Il s'est fait bâtir un temple à l'intérieur d'un enclos circulaire tellement vaste qu'on en distingue le contour, même du haut des airs. Selon l'historienne Annie Blouin : « Sa construction remonte à 1959. De forme circulaire, il occupe tout le centre du carrefour. [...] c'est M. Deslauriers, de son vivant, qui avait décidé de sa construction et entrepris les démarches pour ce faire. La Compagnie de marbre de Québec réalisa le tout¹⁷ ».

L'enclos formé d'une grande balustrade comporte 26 piliers quadrangulaires intercalés à équidistance. La tablette ornée de granit rouge et rose s'appuie sur un garde-corps en granit gris pâle. Deux anges éphèbes en marbre blanc, à demi agenouillés et les mains jointes, en gardent l'entrée.

Dans l'enclos, sur une lourde dalle taillée en prisme, on lit : « Marie Anne Ferland/Epouse de/Adelard Deslauriers/Decedee le 2 avril 1957/A l'age de 73 ans 4 mois/Adelard Deslauriers/Epoux de/Marie Anne Ferland/Decede le 16 mars 1959/A l'age de 81 ans 3 mois. » Le couple ainsi commémoré occupe la place d'honneur. Les noms de leurs descendants, quant à eux, apparaissent sur la partie supérieure de la balustrade. Des 35 personnes mentionnées en 2014, 15 seulement portaient le patronyme Deslauriers, les 20 autres répondant à 13 noms de famille différents. La possibilité de choisir son affiliation au décès s'exprime ici de façon évidente. Ainsi, sans porter son nom, des hommes sont considérés apparentés à l'ancêtre, parce qu'ils peuvent remonter jusqu'à lui en passant par les femmes. Il s'agit bien là d'une signature de notre système de parenté où chaque individu peut se dire membre d'autant de lignées « qu'il se reconnaît d'ancêtres¹⁸ ». Et si le nom d'un ancêtre est illustre, la tendance à revendiquer son appartenance à son groupe se fera plus forte.

17. Annie Blouin, *op. cit.*, p. H.

18. Chantal Collard, Françoise Zonabend, *La Parenté*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2015, p. 34.

4. Réunir ses deux épouses à ses côtés

Sur la colonne cylindrique qui marque l'emplacement des restes mortels de François Langelier, la présence de la fleur de lys héraldique confirme sa carrière politique : avocat, juge, député, maire de la Ville de Québec (1882-1890) et lieutenant-gouverneur (1911-1915). Motif parmi les plus anciens qui apparaît dès 1720 dans la ferronnerie québécoise¹⁹, insigne royal de la France²⁰, la fleur de lys pare aussi les pierres tumulaires verticales du docteur Valmont Martin (1875-1938) et du marchand de vêtements Téléspore Simard (1863-1955), également maires de Québec. Elle décore les tombeaux d'autres maires et personnages politiques éminents au cimetière Notre-Dame-de-Belmont : le mausolée du juge Ulric-Joseph Tessier (1817-1892) ; l'obélisque du lieutenant-gouverneur René-Édouard Caron (1800-1876) ; la croix du ministre Pierre Garneau (1823-1905) ; la stèle du lieutenant-colonel Henri-Edgar Lavigreur (1867-1943).



Colonne cylindrique, monument F. Langelier

Photo : Suzanne Beaumont 2011, Pierres mémorables

19. Bernard Genest et René Bouchard, « Grammaire décorative des croix de fer artisanales », dans *Cimetières. Patrimoine pour les vivants*, sous la direction de Jean Simard et François Brault, Québec, Les Éditions GID, 2008, p. 311.

20. Daniel Fontana, *Le Langage secret des symboles*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2010, p. 44.

Mais ce qui est encore plus remarquable, c'est le fait que les deux épouses de Langelier, remarié après veuvage, cohabitent dans le même espace sépulcral. Selon les historiens Lemieux, Blais et Hamelin :

Langelier s'était marié à deux reprises : d'abord à Marie-Virginie-Sarah Légaré, fille d'Ignace Légaré et de Julie Thomas, dit Bigaouette, dans la paroisse Saint-Roch de Québec, le 2 février 1864. De cette union sont nés quatre enfants, dont trois sont morts en bas âge. Ensuite, le 31 mai 1892, Langelier se lie à Marie-Louise Braün, fille de l'avocat Frédéric Braün et d'Eulalie de Sales de Laterrière, dans la paroisse Notre-Dame de Québec. Cinq enfants, trois garçons et deux filles, complètent alors la famille.²¹

Les noms des deux femmes, Virginie S.S. Légaré (1838-1891) et Lady Langelier, née Marie-Louise Braün (1865-1957), sont gravés sur la face principale de la colonne où on a pris soin de marquer aussi certains des titres prestigieux du politicien qui s'est illustré à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Sir Langelier avait été « créé chevalier par Édouard VII en 1907, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1912 et chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George [*sic*] en 1914²². »

Les noms de deux épouses apparaissent également sur le monument de Téléphore Simard, maire de 1927 à 1928, décédé en 1955. Sur le socle de pierre calcaire, les lettres de T. SIMARD se détachent en haut-relief. Sur la façade principale de l'élégant petit pilier quadrangulaire, on lit que la première femme du maire Téléphore Simard, Rosalie Deschênes, a connu plusieurs maternités successives et qu'elle s'est éteinte le 19 février 1915 à l'âge de 36 ans et 1 mois ; six de leurs enfants sont décédés en bas âge, entre 1905 et 1911. On lit aussi que sa deuxième femme, Marie-Jeanne Forgues, a quitté ce monde le 26 octobre 1935 à l'âge de 46 ans ; deux de leurs enfants sont morts en bas âge, une fille à l'âge de 6 ans et un garçon à l'âge de 4 ans. Dans les rares notes biographiques concernant le maire Simard, ces faits ne sont pas mentionnés ; le petit pilier, fidèle gardien de la mémoire familiale, en laisse donc des traces inédites.

Il y a tout lieu de penser que, dans le cas du maire Langelier et du maire Simard, leurs deux épouses, dont les noms sont bien identifiés sur le monument funéraire familial, sont inhumées dans le même lot, cohabitant ainsi dans la mort. D'une part, cela correspondrait aux règles de résidence du système de parenté québécois jusqu'à l'autorisation du divorce en 1968, selon lequel une femme résidait d'abord chez son père, ensuite chez son mari. D'autre part, dans les règles et règlements du cimetière Saint-Charles en 1857, il était

21. Frédéric Lemieux, Christian Blais et Pierre Hamelin, *L'Histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2005, p. 138.

22. *Ibid.*, p. 139.

stipulé que les époux ou épouses en secondes noces avaient le droit d'être inhumés dans le lot réservé à la famille de l'acquéreur du lot :

L'acquéreur ne pourra se servir de son lot de terre pour aucune autre fin que pour l'inhumation (suivant les rites de l'Église catholique) de sa famille en ligne directe ascendante et descendante suivant le droit civil, y compris néanmoins les époux ou épouses en secondes noces, et les gendres et brues [*sic*] alliés à sa famille seulement.²³

Ce faisant, les dépouilles des mères côtoyaient celles de leur progéniture.

Cependant, il ne s'agit pas d'une obligation que la sépulture d'une seconde épouse repose dans le lot du mari. Le nom d'une seconde épouse peut être mentionné sur un monument, sans que son corps soit présent dans la tombe. Seule l'enquête ethnographique peut le confirmer. Il ne s'agit pas non plus d'une obligation que la dépouille d'une femme morte en couches soit placée dans le lot de son époux, notamment si son enfant lui survit. Elle peut être déposée dans le lot de ses parents à elle. Un monument individuel peut également être élevé à sa mémoire.

5. Se marier, mais ne pas séparer les frères et les sœurs

Le long de la rivière, près du calvaire, deux longs obélisques en granit rouge vermillon, semblables et voisins, attirent l'attention. En levant les yeux vers le ciel, on voit que l'un arbore une croix latine nue et l'autre une croix latine cerclée. Ils gardent les sépultures des familles F. Simard et W. E. Brunet, pharmacien. Un mortier d'apothicaire et son pilon gravés sur une face latérale rappellent la profession de Georges-Henri Brunet (1936-1984), pharmacien comme son père.

Le premier obélisque a été élevé « A LA MÉMOIRE DE M. D. LELIA DuBERGER/ÉPOUSE DE F. SIMARD/DÉCÉDÉE LE 19 MARS 1891 / À L'AGE DE 45 ANS/ et de F. SIMARD/ DÉCÉDÉ LE 5 MARS 1906/ A L'AGE DE 67 ANS ». Le second commémore « WILFRID-ÉTIENNE BRUNET 1832-1899/SON ÉPOUSE/VICTORIA DUBERGER 1841-1908 » avec laquelle il eut douze enfants. Les deux femmes, Victoria Duberger et Lelia Duberger, filles de Jean-Baptiste Duberger et de Suzanne Glarkemeyer, étaient sœurs. Les deux hommes auront choisi de résider l'un près de l'autre au cimetière, contribuant ainsi à rapprocher les deux sœurs défuntes.

Sur l'*avenue du Sacré-Cœur*, au lot partagé par Anselme Delwaide (1897-1949) et Rodolphe Goffin (1890-1967), époux d'Adèle Delwaide (1891-1978), les beaux-frères sont unis dans la mort comme ils l'étaient dans la vie. Ces marbriers-sculpteurs réputés, dont les noms sont associés au monument

23. *Règles et règlements, du Cimetière Saint-Charles, de Saint-Roch de Québec*, Québec, Typographie d'Augustin Côté et Cie., 1857, p. 4, [www.ameriquefrancaise.org/media-5363/cim.st-charles_reglement.pdf].

des Vingt-et-un²⁴ et à l'église du Sacré-Cœur²⁵ à Saguenay, ont choisi une statue du Sacré-Cœur en marbre blanc pour marquer le lieu de leur dernier repos. Les mains tendues, le cœur irradiant, le personnage sacré trône sur un bel hémicycle en granit gris pâle devant une stèle majestueuse, au centre de deux stèles latérales en granit brun laurentien. Il unit les familles des deux hommes, contribuant également à rapprocher un frère et sa sœur.

Sur l'*avenue S[ain]t-Joseph*, on remarque entre l'*avenue S[ain]t-Michel* et l'*avenue S[ain]te-Anne* un espace concentrique délimité par cinq marchepieds distincts placés en cercle. Chaque marchepied est encadré par deux bornes enjolivées de tores en granit rouge. Cet enclos circulaire singulier dans la zone de l'ouest, où de très rares enclos ont survécu, entoure un pilier quadrangulaire agrémenté d'un bandeau de petits cercles à sa base et de feuilles burinées sur les côtés supérieurs. Il est surmonté d'une pleureuse parfaitement conservée, triste et belle, enlacée à une croix et tenant dans sa main gauche une couronne débordante de fleurs.

Au bas de chaque face du pilier, un patronyme précédé d'initiales est sculpté : R. Terreau, R. C. Terreau, A. DeBlois et J.-C. Morency. En analysant les écritures épigraphiques, on constate qu'ils font référence à Roch Terreau, époux de Delphine DeBlois ; Chs. Roch Terreau, époux d'Alice Bernier ; Arthur DeBlois, époux de Marie-Louise Terreau et J.-Cyrice Morency, époux de Georgette Terreau. Le mariage de deux sœurs Terreau avec un DeBlois et un Morency ont créé des relations solides entre le frère Terreau et ses beaux-frères, au point que ce dernier aura décidé de les rassembler autour d'une même pierre tumulaire au cimetière, en gardant du même coup ses sœurs dans le lot familial.

Pour un homme, entretenir une relation privilégiée avec son beau-frère était souvent une façon au Québec de conserver une entreprise entre les mains de la famille. Au sein de la famille Terreau, on se rappellera qu'un autre beau-frère, Archange Racine, avait été associé de près, au début du xx^e siècle, au succès des affaires de l'ancêtre, Charles Terreau, né en France en 1823.

24. Ce monument est situé sur la rue Alexis-Simard à La Baie, dans la municipalité de Saguenay. Il commémore un groupe d'hommes de La Malbaie qui s'est associé en 1837 « pour former une société d'exploitation forestière au Saguenay. Leur incursion sur un territoire jusque-là fermé à la colonisation est considérée comme l'événement ayant permis le développement et l'implantation de colons dans la région. » Voir Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des communications, « Arrivée de la Société des vingt-et-un au Saguenay », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2013, [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26533&type=page#.VbwB0GnbLIU], page consultée le 31 juillet 2015.

25. Cette église est située dans la ville de Saguenay, sur un promontoire rocheux, à proximité de la rivière Chicoutimi. Elle fait partie du site du patrimoine du noyau institutionnel de Saint-Alexis-de-Grande-Baie. Voir Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des communications, « Site du patrimoine du noyau institutionnel de Saint-Alexis-de-Grande-Baie », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2013, [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93597&type=bien#.VPngG_mG_ms], page consultée le 6 mars 2015.

C'est en 1850 que Charles Terreau, fondateur de TR Réfrigération, s'établit à Québec pour créer son entreprise dotant ainsi la ville de sa première fonderie et répondant alors aux besoins d'un port de mer dans la capitale. À son décès en 1865, sa veuve assume la direction pour en faire donation en 1896 à leurs deux fils, Louis et Roch, qui placeront à la présidence Archange Racine, époux de leur sœur Julie Terreau. La compagnie continue donc sous le nom de Terreau et Racine jusqu'en 1921, date du décès de Julie Terreau. Roch s'éteint en 1925 et Louis en 1927.²⁶

Des rapports cordiaux entre beaux-frères servent à favoriser la proximité résidentielle d'une fratrie au cimetière.

6. Réserver une place au frère de sa femme

Dans ce lieu de promenade hors du commun qu'est la vieille partie du cimetière Saint-Charles, on dénombre quelque cent vingt statues intégrées à des monuments relativement imposants. S'y ajoutent plus d'une soixantaine de statuettes annexées la plupart à des stèles traditionnelles. En nombre, les statues d'anges occupent la première place. Viennent ensuite les *Vierge Marie*, suivies des *Jésus*, des pleureuses, de quelques *Saint Joseph*, de deux *Sainte Anne* et d'une seule *Sainte Famille*.

Sous la figure de la *Sainte Famille*, l'épithaphe nous apprend que l'homme accueille dans son lot le frère de sa femme. L'inscription fait la démonstration que, dans notre système de parenté bilatérale, la famille idéale considère comme apparentés autant les parents du côté de l'époux que ceux du côté de l'épouse. Il n'y a donc pas de tabou pour un homme à faire inhumer dans l'emplacement dédié à son épouse et ses enfants le frère de sa femme, d'autant plus s'il est célibataire. On est loin ici d'un groupe de filiation matrilineaire où « le mari ne détient aucune autorité dans son propre groupe conjugal²⁷ » et où l'oncle maternel transmet ses biens aux enfants de sa sœur. Il s'agit clairement d'un système de parenté où chacun regroupe autour de lui les consanguins et les alliés avec qui il se sent solidaire.

7. Se marier avec une veuve et loger ses enfants

C'est à Charles Baillaigé (1826-1906) que la fabrique Saint-Roch confia l'aménagement paysager de cette vieille partie du cimetière Saint-Charles. L'illustre personnage y fut inhumé. Sa biographe Christina Cameron écrit en 1982²⁸ que Baillaigé a acquis un lot audit cimetière en 1878 à la mort de sa

26. Réfrigération T.R., *Qui sommes-nous*, 2011, [www.trefrigeration.com/qui-sommes-nous/histoire], page consultée le 31 juillet 2015.

27. Chantal Collard, Françoise Zonabend, *op. cit.*, p. 40.

28. Christina Cameron, « Charles Baillaigé, Architect (1826-1906) », Thèse de doctorat, Faculté des lettres, Université Laval, décembre 1982, p. lxxi.

première femme, Euphémie Duval. Dans un volume publié en 1989²⁹, elle précise que c'est là qu'il fut enterré à côté d'elle en 1906. Cette découverte de Lorraine Guay dément la croyance voulant que le corps de Charles Baillairgé soit déposé au Belmont³⁰, dont il a aussi conçu le plan d'aménagement.

Les sépultures de Charles Baillairgé, architecte et ingénieur municipal pour la Ville de Québec de 1866 à 1898, et de son fils William-Duval Baillairgé, qui lui a succédé à son poste, logent sous le même monument. William-Duval Baillairgé portait le nom de sa mère, Euphémie Duval, accolé à son prénom par un trait d'union, comme c'était l'usage dans les familles aisées au XIX^e siècle au Québec.

Cameron signale que Baillairgé n'a pas fait ériger un monument funéraire traditionnel, comme ceux des lots avoisinants près de la chapelle octogonale d'Élie Gingras, mais plutôt « un gigantesque morceau de granit [...], symbole durable de l'indépendance de sa pensée³¹ ». Ce bloc de granit brut gris anthracite est découpé sur les côtés de façon à constituer un carré. Sa surface légèrement taillée en oblique reçoit une splendide plaque de marbre blanc mesurant 6,5 cm d'épaisseur. Elle fait corps avec le bloc, bien centrée dans sa partie supérieure, formant un cercle parfait. Une petite croix latine nue y est gravée.



Bloc de granit brut et plaque de marbre, monument Baillairgé

Photo : Suzanne Beaumont 2011, Pierres mémorables

29. Christina Cameron, *Charles Baillairgé. Architect & Engineer*, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989, p. 152.

30. On écrivait malheureusement encore récemment que Baillairgé était inhumé au Belmont : « Ses funérailles eurent lieu à la basilique. Le corbillard attelé à quatre chevaux emprunta le chemin Sainte-Foy et passa devant le beau monument des Braves. [...] L'enterrement eut lieu au cimetière Notre-Dame-de-Belmont. Oui, c'est bien Baillairgé qui avait fait les plans et aménagé ce cimetière. » Voir Jean-Marie Lebel, « Charles Baillairgé. Un personnage fascinant... et pas toujours reposant », *Pres-tige*, mars 2014, p. 59.

31. Christina Cameron, *op. cit.*, 1989, p. 152. Traduction par Véronique G.-Allard.

Sur la plaque en marbre, on a aussi gravé les mots : « FAMILLE BAILLAIRGÉ/WILLIAM DUVAL BAILLAIRGE/DÉCÉDÉ LE 4 DÉC. 1932/A L'ÂGE DE 68 ANS/ÉPOUX DE/GABRIELLE LARUE/1885-1964/R.I.P. » Au bas, on repère une plaquette en cuivre à la mémoire d'Éric Schreiber, décédé en 1979. Il faut consulter la généalogie de Charles Baillairgé établie par Cameron³² pour connaître son identité. William-Duval Baillairgé s'était marié en 1920 avec une veuve, M^{me} G. Schreiber (1885-1964). Elle avait déjà deux garçons : Godfrey Schreiber et Éric Schreiber (1912-1979). Éric Schreiber est le fils de cette femme, née Gabrielle Larue, comme en fait foi l'écriture épigraphique.

Encore une fois, nous avons devant les yeux la preuve que le système de parenté québécois favorise la proximité d'un homme, non seulement avec ceux qui transmettent son nom de famille en ligne patrilinéaire, mais aussi avec les fils de sa femme veuve, dévoilant le caractère hautement inclusif de l'alliance de mariage.

Conclusion

De façon générale, l'analyse des écritures épigraphiques démontre que la résidence dans la mort s'organise autour du nom de famille, celui de l'homme marié d'abord, celui de son épouse ensuite. Dès l'ouverture du cimetière au milieu du XIX^e siècle, on affiche de façon ostentatoire à l'entrée des enclos le nom de l'homme à l'origine de la lignée, auquel s'ajoutent ses initiales ou son prénom ; en revanche, l'identité de son épouse – son prénom et son patronyme – est toujours gravée sur la face principale du monument funéraire, attestant du poids de la lignée de son père à elle. Le système de filiation indifférenciée³³, que la population désigne comme « la parenté des deux bords », s'exprime tout aussi fortement du début jusqu'à la fin du XX^e siècle. Au-dessus des caveaux familiaux logeant de trois à cinq générations de personnes apparentées les unes aux autres, on voit des pères et des mères réunis avec leurs enfants morts en bas âge et leurs enfants célibataires, garçons et filles, tout autant qu'avec leurs enfants mariés et leur descendance. Loin d'être restreint aux seuls garçons mariés qui transmettent le nom de famille en ligne patrilinéaire, l'espace sépulcral reçoit les filles mariées, leurs époux et leurs enfants. La valeur accordée à un nom de famille prestigieux est certes celui d'un ancêtre masculin. Par contre, la marque sur les tombeaux d'une multitude de patronymes issus des alliances fait la preuve que l'héritage du nom de famille en ligne patrilinéaire n'empêche pas l'appartenance des individus

32. Christina Cameron, *op. cit.*, 1989, p. 158.

33. Dans ce type de regroupement social, que les anthropologues appellent aussi cognatique, « un individu peut se dire membre d'autant de lignages qu'il se reconnaît d'ancêtres ». Voir Chantal Collard, Françoise Zonabend, *op. cit.*, p. 34.

à différentes lignées qui passent non seulement par les hommes, mais aussi par les femmes. Sur des monuments avec une profondeur généalogique de moindre envergure, on détecte aisément des hommes de renom n'hésitant pas à cohabiter dans la mort avec le père et la mère de leur épouse. On remarque également que, dans le lot familial, l'homme n'hésite pas à faire une place au frère célibataire de sa femme.

Une autre particularité des règles de résidence dans la mort révèle le poids de l'alliance de mariage. Des hommes paient les droits d'usage de lots contigus de sorte que leurs épouses, deux sœurs, puissent être voisines. Un frère réunit autour de lui ses deux beaux-frères : ses deux sœurs peuvent être enterrées à ses côtés. L'homme marié à une veuve, qui avait deux garçons de son premier mari, ne verra pas d'inconvénient à ce qu'ils soient inhumés avec lui dans le lot de son propre père. Enfin, on voit que le lot familial de personnages publics peut être occupé par leur première épouse décédée et leurs enfants morts en bas âge et, par la suite, accueillir leur deuxième épouse et leurs enfants. Ces variantes de corésidence dans la mort illustrent la souplesse des règles de filiation indifférenciée de notre société et la grande place qui peut être faite aux personnes devenues apparentées par le mariage.